

Droit



▪ **Journée Portes Ouvertes (JPO)**
Fin janvier-début février
sur tous les sites
de l'Université d'Artois

▪ **Journées
d'Immersion des lycéens**
Vacances d'hiver

LES DÉBOUCHÉS

**Débouchés en droit,
notamment public**

- Carrières juridiques (magistrat, avocat, greffier, etc.)
- Concours de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière)
- Juriste au sein de services juridiques ou contentieux

**Débouchés des sciences
politiques**

- Concours d'écoles de journalisme, concours d'entrée dans les IEP
- Collaborateurs d'élus
- Chargés d'étude ou de mission dans des cabinets d'audit et de conseil et dans la fonction publique après concours

LICENCE

Droit

Parcours Sciences politiques

CODE RNCP : 38186 - Nombre de places disponibles : 30

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation fournit aux étudiants une connaissance générale des principes fondamentaux du droit privé et du droit public ainsi qu'une méthodologie et une rigueur dans le raisonnement juridique.

Elle offre en outre une spécialisation en sciences politiques, avec des enseignements renforcés en science politique, en histoire du droit public et en droit public.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Enseignements assurés par des universitaires et par des professionnels (avocats, magistrats, juristes, etc.)
- Accompagnement et suivi personnalisés (semaine d'intégration en 1^{ère} année, enseignant-référent, méthodologie, techniques d'expression écrite et orale)
- Accompagnement dans la construction d'un projet professionnel (conférences sur les métiers du droit et de la science politique, conférences de professionnels de l'emploi et du recrutement, programme ERASMUS et aide à la recherche de stages)
- Dispositif de renforcement de la culture générale par des sorties culturelles spécifiques (théâtre, musée, cinéma)



LES COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtriser les principes fondamentaux du droit et appréhender les différentes branches et disciplines du droit
- Maîtriser la méthodologie du droit et la rigueur du raisonnement juridique
- Etre apte à l'exercice de fonctions administratives
- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement des structures administratives et politiques, nationales et locales
- Saisir les implications politiques, juridiques, économiques et sociales des grands domaines de l'action publique
- Savoir communiquer à l'oral comme à l'écrit
- Savoir travailler en groupe sur des dossiers
- Etre autonome dans la recherche et la synthèse documentaires
- Acquérir une solide culture générale permettant une polyvalence et une adaptation rapide à des tâches diverses

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Les enseignements se répartissent en cours magistraux en amphithéâtre et séances de travaux dirigés en petits groupes.

Les trois années de formation assurent des connaissances très solides dans trois disciplines phares et fournissent une solide culture générale :

- en droit public (droit constitutionnel, droit administratif, droit des libertés fondamentales, finances publiques, droit international, institutions européennes, etc),
- en histoire du droit public (histoire de l'état, de la démocratie, de l'administration, des idées politiques, philosophie du droit, etc),
- en science politique (vie politique française, sociologie politique, politiques publiques, politique comparée, relations internationales)

Le parcours garantit par ailleurs une formation importante dans les principales disciplines du droit privé (organisation juridictionnelle, droit civil, droit social, droit pénal, etc), indispensable pour tout étudiant en droit.

La formation souhaite également développer la culture générale des étudiants par la mise en place de sorties culturelles spécifiques au parcours.

LES POURSUITES D'ÉTUDES

▪ Le **Master « Droit public »**

- le **parcours « Conseil et contentieux publics »** a pour objectif de former les étudiants à l'exercice pratique du droit public, dans la perspective des concours de la fonction publique, du concours de la magistrature administrative ou de l'examen du barreau.
- le **parcours « Conseils et contentieux en droits de l'environnement et de l'urbanisme »** a pour objectif de spécialiser les étudiants dans une branche spécifique du contentieux.

▪ Le **Master « Droit des collectivités territoriales »** en alternance permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances sur les conditions de fonctionnement des collectivités territoriales françaises, en vue de former des juristes capables de mettre au service des collectivités territoriales leurs compétences de synthèse et d'analyse.

- Poursuite en Master de science politique
- Poursuite en Master d'histoire du droit
- Poursuite en Master de droit privé
- Concours d'entrée dans les instituts d'études politiques (3^e et 4^e années des IEP) et dans les écoles de journalisme



CONTACT

Nicolas Bué, responsable du parcours
nicolas.bue@univ-artois.fr

Laëtitia LISI, gestionnaire de scolarité
laetitia.lisi@univ-artois.fr
Tél. : +33 (0)3 27 94 50 83



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés